FF001 DPE SANS MENTION

établie le 7 février 2023

Durée : 5 jours / 35 heures
Prix : 900 € / Non assujetti à la TVA

FORMATION REPÉRAGE DPE SANS MENTION

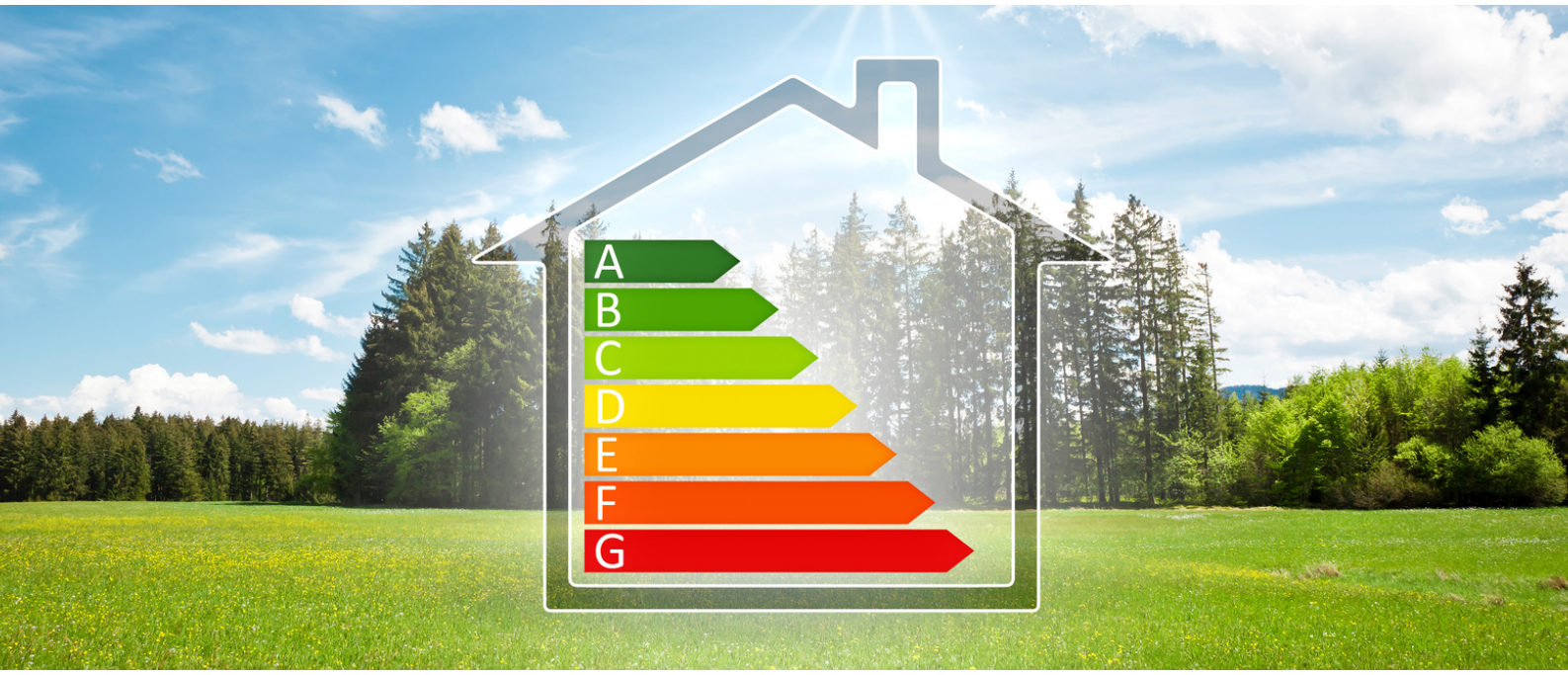

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation :

- Vous serez capable d'appliquer la méthodologie du NOUVEAU DPE SANS MENTION 2021
- Vous serez en mesure de réaliser un Diagnostic de Performance Energétique « sans mention » pour la réalisation des OPE d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation.
- Vous serez en mesure de réaliser des attestations pour la réglementation thermique.

PRÉ REQUIS

Trois années d'expériences dans les techniques du bâtiment ou un diplôme BAC+2 dans le bâtiment ou équivalent
Avoir suivi les 3 jours de formation dans les 18 mois
Contacter CFDI le cas échéant.

CFDI Centre de Formation Diagnostiqueur Immobilier
Sarl au capital de 1000 €
Tel : 06.37.58.18.51
Email : Contact@cfdi-formation.fr
Site : *www.cfdi-formation.fr*

CONTENU FORMATION

- **1.Les généralités sur le bâtiment :**

· La typologie des constructions, les bâtiments, les produits de construction, les principaux systèmes constructifs, les techniques constructives, notamment les différents types de murs, de toiture, de menuiseries, de planchers, de plafonds, leur évolution historique et leurs caractéristiqueslocales ;
· Les spécificités des bâtiments construits avant 1948, notamment en termes de conception architecturale et de caractéristiques hygrothermiques des matériaux.

- **2.La thermique du bâtiment :**

· La thermique des bâtiments, notamment les notions de thermique d'hiver et d'été, de prévention et de traitement des désordres thermiques ou hygrométriques sur les bâtiments ;
· Les grandeurs physiques thermiques, notamment la température, les degrés jours unifiés, la puissance, les énergies primaire et secondaire, le flux thermique, la résistance thermique, la conductivité thermique, la capacité calorifique, l'inertie thermique, les pouvoirs calorifiques supérieur et inférieur, la notion d'émission de gaz à effet de serre ;
· Les différents modes de transfert thermique : conduction, convection (naturelle et forcée), rayonnement ; · Les principes des calculs de déperditions par les parois par renouvellement d'air ;
· Les principes de calcul d'une méthode réglementaire ainsi que les différences pouvant apparaître entre les consommations estimées et les consommations réelles compte tenu notamment de la présence de scenarios conventionnels ;
· Les sources de différence entre les consommations conventionnelles et mesurées.

- **3. L'enveloppe du bâtiment :**

· Les matériaux de construction, leurs propriétés thermiques et patrimoniales, notamment pour des matériaux locaux ou présentant un faible impact environnemental et leur évolution historique ;
· Les défauts d'étanchéité à l'air et de mise en œuvre des isolants ainsi que les sources d'infiltrations d'air parasites ;
· Les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique de l'enveloppe du bâtiment et leurs impacts potentiels, notamment sur les besoins en énergie du bâtiment, ses émissions de gaz à effet de serre et sur les changements hygrothermiques des ambiances du bâtiment.

- **4. Les systèmes :**

· Les réseaux de chaleur, les équipements techniques, notamment les principaux équipements individuels de chauffage, de climatisation et de production d'eau chaude sanitaire utilisant différentes sources d'énergie ;
· Les principaux équipements de ventilation : simple et double flux ;
· Les principaux équipements individuels utilisés pour contrôler le climat intérieur ;
· Les défauts de mise en œuvre des installations et les besoins de maintenance ;
· Les technologies innovantes ;
· Les notions de rendement des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ;
· La mise en place d'énergies renouvelables ;
· Les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique des systèmes et leurs impacts potentiels, notamment sur les besoins en énergie du bâtiment, ses émissions de gaz à effet de serre et sur les changements hygrothermiques des ambiances du bâtiment.

- **5. Les textes réglementaires :**

· Les textes législatifs et réglementaires sur le sujet, notamment les différentes méthodes d'élaboration des diagnostics, la liste des logiciels arrêtée et pouvant être utilisés ;
· Les notions juridiques de la propriété dans les bâtiments et les relations légales ou contractuelles entre les propriétaires du bâtiment, les propriétaires des locaux à usage privatif, les occupants, les exploitants et les distributeurs d'énergie ;
· La terminologie technique et juridique du bâtiment, en rapport avec l'ensemble des domaines de connaissance mentionnés ci-dessus. »

OUTILS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

- SUPPORTS PÉDAGOGIQUES COULEUR
- COURS SUR VIDÉO PROJECTEUR
- ÉTUDES DE CAS ET QCM + MISE EN SITUATION PRATIQUE
- OUTILS : TÉLÉMÈTRE/LOGICIEL DPE/VITROMÈTRE/TEST FLAMME
- MODE OPÉRATOIRE

- **PASSAGE CERTIFICATIONS DPE AVEC LCP Certifications https://www.lcp-certification.fr/**

Vous serez soumis à une épreuve théorique et pratique pour ce module.
La note de 12/20 sera demandée à l'apprenant.
Le certificateur se déplacera dans le centre de formation (si le nombre d'apprenants le permet).
Taux de réussite environ 96%.
Cette formation prépare au bloc de compétences uniquement DPE RNCP 36512 BLOC 06 (DPE)

Délai d'accès : MERCI DE CONSULTER NOTRE PLANNING SUR LE SITE : www.cfdi-formation.fr

Accessibilité Handicapés : chaque situation de handicap sera étudiée au cas par cas. Merci de vous rapprocher de CFDI

CFDI Centre de Formation Diagnostiqueur Immobilier
Sarl au capital de 1000 €
Tel : 06.37.58.18.51
Email : Contact@cfdi-formation.fr
Site : *www.cfdi-formation.fr*